

# **UNION INTERNATIONALE DES TELECOMMUNICATIONS**

---oOo---

## **BUREAU DE DEVELOPPEMENT DES TELECOMMUNICATIONS**

### **RAPPORT DE MISSION**

**Pape Gorgui TOURE**  
**Chef, Unité des Stratégies de Financement**

**Libreville (Gabon) du 2 au 6 avril 2001.**

30/04/01 12:48:40

#### **Atelier sur le calcul des coûts, tarifs et taxes d'interconnexion pour les pays de l'Afrique centrale**

Le communiqué final (annexe 1) adopté par les délégués et lu lors de la cérémonie solennelle de clôture tient lieu de rapport de l'atelier.

Cet atelier a bénéficié du soutien très large des autorités gabonaises à travers le Directeur Général de l'OPT du Gabon. Etant donné son caractère pratique, le nombre de pays participants a été volontairement limité à cinq. Il a néanmoins bénéficié d'une couverture médiatique (radios, télévisions) exceptionnelle.

Les délégués ont estimé que les questions tarifaires sont, dans les pays en développement, au cœur de la réglementation et du processus de libéralisation, jugé les résultats très satisfaisants, et demandé entre autres la poursuite de l'organisation de ce type d'atelier pratique.

Le BDT a donné un accord de principe dont le suivi sera assuré par moi-même.

**ATELIER DE CALCUL DES COÛTS, TARIFS ET TAXES D'INTERCONNEXION**  
LIBREVILLE, 2-6 AVRIL 2001

---

**Communiqué Final**

Sur l'aimable invitation de M Thomas SOUAH, Directeur Général de l'Office des Postes et Télécommunications du Gabon, un atelier de calcul des coûts, tarifs et taxes d'interconnexion relatifs aux services de télécommunications s'est tenu à Libreville (Gabon), du 2 au 6 avril 2001, avec l'assistance technique du Bureau de Développement des Télécommunications de l'Union Internationale des Télécommunications.

Le but de cette rencontre était d'assister les pays pour la mise en application des méthodes développées par l'Union Internationale des Télécommunications pour déterminer les bases sur lesquelles les tarifs des services de télécommunications devraient être fondés dans un environnement de plus en plus ouvert à la compétition.

Grâce à la logistique exceptionnelle mise à disposition par le Gabon, les travaux se sont déroulés dans d'excellentes conditions et ont abouti à des résultats très satisfaisants, notamment:

1. L'exposé introductif et l'analyse détaillée des données requises ont permis de larges échanges d'expériences, ayant permis aux opérateurs et aux régulateurs d'identifier les passerelles qui les relient dans l'exercice de leurs missions respectives, les uns étant chargés de mettre en place une infrastructure permettant d'offrir des services de qualité avec des objectifs de rentabilité, les autres de faire en sorte que les services offerts soient disponibles sur tout le territoire, pour toutes les catégories sociales et à des prix abordables.
2. Les exigences de transparence et d'objectivité des méthodes utilisées ont permis aux participants d'acquiescer une perception toute nouvelle de l'importance de la collecte et du classement réguliers des données comptables et techniques de l'entreprise, ainsi que de nouvelles capacités en matière de recherche et d'estimation des facteurs essentiels de la tarification.
3. Les délégués en possession des données nationales requises ont calculé avec succès les tarifs de base des services de télécommunications internationales et nationales, y compris les taxes de règlement et d'interconnexion

A l'issue des travaux, les délégués recommandent:

- *Aux pays de l'Afrique centrale* de capitaliser l'expérience acquise à Libreville en constituant un groupe sous-régional d'experts en tarification susceptibles de suivre toutes les évolutions intervenant dans ce domaine et de préparer, en étroite concertation, des vues et contributions chaque fois que de besoin.
- *Aux opérateurs de réseaux de télécommunication* d'accorder toute l'importance requise à l'amélioration de la gestion du coût des services, notamment par la création de cellules pluridisciplinaires chargées de la collecte et du traitement périodique des données y relatives, et de mettre en place dès que possible une comptabilité analytique appropriée.
- *Aux Autorités Nationales de Régulation* d'exiger de tous les opérateurs de réseaux de télécommunication sans discrimination des taxes d'interconnexion orientées vers les coûts, et de prendre toute mesure utile pour que les tarifs faibles des communications locales, obtenus par transfert de charges, ne soient pas frauduleusement exploités par des opérateurs non déclarés.

Les participants saluent le succès de la rencontre de Libreville et encouragent l'UIT à poursuivre l'organisation de ces ateliers pratiques débouchant sur des résultats immédiatement exploitables par les pays.

Ils soulignent l'importance de ce modèle tarifaire dans la préparation et l'accompagnement de la libéralisation du marché des télécommunications, tant pour les opérateurs de réseaux de télécommunication que pour les Autorités Nationales de Régulation.

Ils attendent avec impatience la version finale du modèle contenant toute la documentation et les supports didactiques qui l'accompagneront.

Les délégués se félicitent de la compétence et du professionnalisme du personnel (secrétaires, hôtesse et conducteurs) mis à la disposition de l'atelier, ainsi que de l'hospitalité fraternelle des membres du comité d'organisation et de la délégation gabonaise. Ils leur transmettent, à travers les autorités de l'OPT du Gabon, leurs plus vifs remerciements.

Fait à Libreville, Gabon, le 6 avril 2001  
Les participants